



EchoGéo

13 | 2010
juin 2010/août 2010

Le Makhzen est-il soluble dans la mondialisation ? La fabrique du territoire marocain à l'heure de l'ouverture au monde

Jean-Luc Piermay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/12093>
DOI : 10.4000/echogeo.12093
ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Jean-Luc Piermay, « Le Makhzen est-il soluble dans la mondialisation ? », *EchoGéo* [En ligne], 13 | 2010, mis en ligne le 20 septembre 2010, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/12093> ; DOI : 10.4000/echogeo.12093

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

Le Makhzen est-il soluble dans la mondialisation ?

La fabrique du territoire marocain à l'heure de l'ouverture au monde

Jean-Luc Piermay

- 1 Cet article se propose de faire, dans le cas du Maroc, un bilan du processus de fabrication du territoire, qu'il soit national ou infra-national, un peu plus de cinquante années après le recouvrement de l'indépendance. Dans l'ensemble africain, le pays a en effet traversé de manière originale le vingtième siècle. Officiellement protectorat (1912-1956), même si la pression du parti colonial a souvent été puissante (Lagana, 1990), il a d'abord conservé son souverain, doté de l'aura religieuse de Commandeur des Croyants, sultan devenu roi, le changement de titre exprimant surtout une volonté de modernisation de l'image. De même, son régime politique a été maintenu et conforté, sur la base de l'idée de « Makhzen », système réticulé d'allégeance autour de la personne du sultan. Même flanquée d'une administration moderne et d'une forme de démocratie représentative fortement encadrée, cette institution¹ pérenne a sans doute joué un grand rôle dans la construction d'une forme originale d'Etat-nation. De plus, malgré la suppression des frontières internes issues du protectorat², le territoire marocain reste structurellement pensé comme inachevé, d'abord avec la prétention du « Grand Maroc »³, surtout avec l'annexion contestée du Sahara occidental, aujourd'hui encore avec les revendications sur les villes espagnoles du nord. Cette originalité territoriale a conduit à une unification politique, juridique, infrastructurelle et économique autour du legs français, de loin le plus important et le plus solide. Mais elle pose aussi problème dans l'ensemble africain. Un des rares pays à n'avoir pas respecté la règle de l'intangibilité des frontières, avec l'annexion du Sahara précédemment espagnol, le Maroc n'appartient plus à l'Union Africaine (1986). Isolé de ses voisins, il ne cache pas son désir d'arrimage à l'Europe, en tout cas aux dynamiques économiques du nord de la planète.
- 2 Au cours de cette période, le territoire marocain semble avoir très nettement changé de fonction. Une lecture classique montre une rupture majeure, celle du changement de règne, de Hassan II à Mohammed VI (1999). Si l'enjeu sécuritaire a primé la vie politique

lors du premier règne, le nouveau vise nettement la modernisation économique, en particulier à travers l'accueil d'investissements étrangers, jugés seuls capables d'impulser une croissance rapide. L'urgence est en effet sociale ; c'est celle de la création d'emplois, les contradictions s'accumulant autour d'une modernisation que la masse de la population juge inatteignable. En raison de cette nouvelle priorité, la fabrique du / des territoires au Maroc sera observée à travers la question du développement économique, notamment des politiques publiques dans le domaine industriel, qui supposent nécessairement une ouverture à l'environnement mondial. Le regard sur le territoire passera dans un premier temps des marges, qui occupent une place essentielle dans les discours, au centre, fondamental dans les enjeux. Puis seront envisagées les profondes transformations de l'espace économique du pays durant le dernier demi-siècle, et enfin, la difficile prise en compte au Maroc d'un autre type de territoire que le territoire national.

L'Etat marocain à la conquête de ses marges

- 3 Tanger, Sahara occidental, Nador, Oujda : la fabrique territoriale au Maroc ne serait-elle pas d'abord aux marges, en ces lieux où l'investissement de l'Etat central est particulièrement impressionnant ?

L'enjeu des marges

- 4 La verve populaire donne quatre voisins au Maroc : la mer Méditerranée, la mer atlantique, la mer mauritanienne et l'Algérie. Le propos exprime l'oubli significatif de l'Espagne et de ses deux villes africaines ; du côté du voisin du sud une pointe de mépris et le sentiment d'une marge -peut-être d'une marche- plutôt que d'une frontière. Le sentiment d'isolement qu'elle révèle fait pourtant peu de cas de la place importante qu'occupent les marges dans l'action politique marocaine. La souveraineté espagnole sur les « présides » du nord n'est pas reconnue, et la situation peut vite devenir électrique (affaire de l'îlot Leila en 2002, visite du roi Juan Carlos à Ceuta et Melilla en 2007). Avec l'Algérie, la frontière est fermée ; elle a été plus longtemps fermée qu'ouverte depuis l'indépendance de ce pays, en 1962. Mais les crispations politiques sont les plus vives sur le Sahara, « récupéré » en 1975 et 1979, à la suite d'une action sagement menée pour resserrer l'unité nationale. Aujourd'hui encore, avec l'Islam et le roi, la marocanité du Sahara fait partie des « sacralités » que nul ne doit contester. De fait, protégé par son « mur » des incursions du Front Polisario, ayant connu d'importants investissements et une politique de peuplement de ses villes, le Sahara occidental s'est profondément modernisé et marocanisé.
- 5 Mais l'enjeu des marges est désormais économique, avec trois positions clefs, trois villes du nord. Près de l'Algérie, une autorité locale particulièrement active prépare Oujda à tirer parti d'une frontière qui s'ouvrira bien un jour. Limitrophe de Melilla, Nador a désormais supplanté démographiquement et économiquement sa voisine, et commence à l'encercler physiquement. Surtout, Tanger, au contact direct de l'Europe et à la jointure des mers, est le lieu du principal projet royal du nouveau règne. La création d'une grande zone franche (1999) et la décision (2002) de construction d'un port à navires porte-conteneurs sur le détroit de Gibraltar ont suscité des investissements massifs et induit une très rapide transformation urbaine.

Le centre aux marges

- 6 Si depuis 1956 le pouvoir royal a toujours porté un intérêt aux marges, peut-être hanté par le souvenir d'un *bled siba* (« pays de la dissidence ») à côté du *bled Makhzen* sur lequel il s'exerçait de manière permanente, la montée des préoccupations économiques l'a encore augmenté. Le pouvoir central ne s'y exerce pas exactement de la même manière qu'ailleurs. Les walis (préfets) y sont plus encore des hommes de confiance et efficaces. De plus, les marges sont les seules régions du pays à constituer les aires de compétence d'un type d'acteurs directement lié au pouvoir central, les Agences. Dans le nord, l'est et le sud (Sahara), trois d'entre elles ont pour mission de coordonner l'action des services étatiques au profit du développement local (Planel, 2007). De manière très significative, leurs sièges sont à Rabat, la capitale.
- 7 A Tanger, le grand projet renforce encore la place du centre. La volonté est royale, d'autant plus significative que le roi précédent délaissait la région. C'est à ce niveau que se négocient les grands investissements privés, dont celui que projette Renault. L'Agence TMSA (Tanger Méditerranée Special Agency), dont l'organe pilote, le Conseil de surveillance, est composé de très hauts fonctionnaires et présidé par un conseiller du roi, remplit une triple mission, de constructeur du port, de gestionnaire de celui-ci et d'aménageur d'une Zone Spéciale de Développement de 550 km² qui s'étend à l'est de la ville. Elle est de plus entrée dans le capital de la zone franche, située hors de son aire de compétence. A côté de cette Agence et du wali, les collectivités locales et même les administrations déconcentrées font pâle figure, écrasées politiquement et disqualifiées par l'importance des pouvoirs dérogatoires des premiers. Le roi tient les marges.

Le centre : les atouts de la maturité

- 8 Les marges seraient-elles pour autant le lieu privilégié de l'action du pouvoir central ? En fait, elles cachent peut-être l'essentiel. Certes, le pouvoir royal agit à Rabat de manière assez semblable à Tanger, avec un grand projet dont l'objectif est de rehausser le niveau urbain et de résorber la coupure socialement inquiétante entre les deux villes jointives de Rabat et de Salé. Mais Rabat, ville du roi en tant que capitale, est un cas très particulier.
- 9 Casablanca, cœur économique du pays, offre un meilleur angle de vue pour apprécier le pouvoir en son centre. Dans cette ville développée dès l'aube du protectorat français sur la base de décisions publiques, s'est vite installée une économie productive, mais aussi spéculative et foncière, qui a rapidement dépassé les capacités de maîtrise de la puissance publique (Kaioua, 1996). S'il y a eu volonté d'aménagement du territoire national, surtout à partir des années 1970, ce fut pour essayer de contrer cette tendance à la concentration, qu'avaient encore renforcée des décisions publiques comme celle de l'étoffement du pôle pétrochimique à Mohammedia, près de Casablanca, dans la logique de la substitution aux importations (Signoles, Troin, 1990). Mais les mesures de déconcentration, par exemple à travers un programme de création de zones industrielles, n'ont pas eu les effets escomptés, car le choix de quelques villes prioritaires a été vite débordé par la dispersion des investissements, chaque collectivité réclamant et obtenant son projet. L'objectif était en fait moins économique que clientéliste, la vision moins spatiale que sociale : il s'agissait de conforter le régime. Le levier le plus efficace en ce sens n'était d'ailleurs pas l'industrie, mais le foncier. La « marocanisation » des terres agricoles des colons offre

ainsi une opportunité plus intéressante. Casablanca, tenu par des groupes économiques avec lesquels le pouvoir central devait compter, concentrait encore 54,9 % de l'emploi industriel du pays en 1990⁴.

- 10 Avant d'être un projet personnel, le changement de stratégie économique de la fin des années 1990 résulte d'un nouvel environnement international marqué par le caractère inévitable de l'ouverture au monde. Des idées novatrices se font mieux entendre ; ainsi, avec l'appel au gouvernement par Hassan II lui-même d'hommes politiques d'une gauche qui, au Maroc, tient l'ouverture au monde et le libéralisme parmi ses valeurs. Mohammed VI, lui, gouverne plutôt avec une technocratie moderniste formée aux meilleures écoles et avec de grands commis souvent choisis parmi les entrepreneurs. La stratégie économique est volontariste, portée par une vision à l'échelle du territoire marocain. Sectorielle, elle est élaborée par de grands bureaux d'études internationaux. Ciblée, elle procède par définition de pôles de croissance aptes à attirer des capitaux internationaux en des lieux dotés d'atouts spécifiques (Piermay, Piveteau, 2009). Une fois cette identification effectuée selon une procédure typiquement *top down*, injonction est faite aux régions de décliner des stratégies locales. Bien que cette fin de démarche soit le signe d'un début de confiance faite aux collectivités locales dans la logique d'une décentralisation proclamée, sa mise en œuvre reflète encore essentiellement le savoir-faire des walis.
- 11 Si le territoire reste peu pensé au Maroc autrement qu'à l'échelle nationale, l'agencement des pouvoirs montre donc beaucoup plus de complexité au centre que sur les marges. C'est bien à Casablanca, dans une métropole que les pouvoirs s'accordent maintenant à conforter, que la concertation est la plus poussée, sous la forme d'une action de longue haleine qui commence seulement à prendre la forme d'un grand projet. Les marges, où le pouvoir royal a les mains plus libres, semble jouer un autre rôle, symbolique et stratégique : celui de l'affirmation politique, du resserrement de la nation autour de ses valeurs dans une période de fortes mutations, celui du maintien d'une conscience collective autour du territoire.

Les profondes mutations de l'espace économique marocain

Une nouvelle géographie économique nationale

- 12 A l'intérieur des frontières du territoire marocain recomposé, un nouvel espace a été mis en place, essentiellement à l'initiative du pouvoir central. Celui-ci, au moins jusqu'à l'époque récente, a moins déplacé la limite traditionnelle du « Maroc utile » qu'intégré les marges potentiellement utiles des territoires qui ne faisaient pas partie du protectorat français. Une réalisation comme celle de la Route de l'Unité (1957), entre Fès et Kétama sur les crêtes du Rif, fut plus symbolique et spectaculaire que réellement déterminante.
- 13 L'espace du protectorat s'articulait en 1956 autour de deux axes (fig. 1). Le premier était parallèle à l'Océan atlantique, de Kenitra à Marrakech. Il comprenait les deux agglomérations majeures de Rabat-Salé et surtout de Casablanca, doublé du pôle industriel lourd de Mohammedia et de la région phosphatière dont la ville était l'exutoire avec Safi. Le second axe, intérieur, reliait Kenitra à Oujda, via Fès, l'ancienne capitale. C'était le tronçon marocain de l'axe majeur du Maghreb français. A proximité de ces axes, se situaient l'essentiel des grands périmètres irrigués, qui faisaient la fierté de la colonie

modèle. En revanche, le nord, en raison notamment de la faiblesse des investissements espagnols, était entièrement marginal, et même Tanger, sorte de ville *offshore* par son statut, et dont le port « végétait » (Despois, Raynal, 1967).

- 14 En un demi-siècle, les changements de l'espace marocain ont été spectaculaires (fig. 2). L'axe intérieur a été dévalué, entraînant dans son déclin Fès et surtout Oujda, adossée à une frontière fermée. En attente de réouverture de celle-ci, il est toutefois renforcé, avec l'achèvement prochain de l'autoroute. De plus, Nador, à la frontière de Melilla, à l'époque « fort médiocre capitale d'une province exiguë » (Despois, Raynal, 1967), connaît à la suite de Tanger le grand essor d'une porte d'Europe. L'axe atlantique, pleinement affirmé comme épine dorsale du pays, a été allongé de part et d'autre. Vers le nord, la modernisation de la route de Tanger au lendemain de l'indépendance fut peu de choses au regard des investissements colossaux de la dernière décennie. Vers le sud, au-delà d'Agadir, devenue une grande ville après le séisme de 1961, des investissements politico-économiques ont permis l'ouverture d'une voie routière moderne sur toute la longueur du Sahara occidental et la mise en valeur des phosphates de BouCraâ. Les deux axes, longs de près de 600 et de 2 100 kilomètres, traversent désormais de part en part le territoire national, et n'attendent que de meilleures liaisons avec les pays voisins. S'ajoute la réalisation actuelle d'un axe nouveau, la rocade méditerranéenne, qui devrait consacrer au tourisme un littoral parfois très isolé, de Tanger à Oujda. Pour l'essentiel, ces transformations se sont opérées durant la dernière décennie.

Une nouvelle géographie urbaine

- 15 Comme tout le continent, le Maroc a connu au cours de la période une prodigieuse croissance urbaine. Le taux d'urbanisation est ainsi passé de 29 % (1960) à 55 % (2004)⁵. La répartition de la population urbaine reste pourtant relativement équilibrée, au regard de beaucoup d'autres pays africains. La répartition des fonctions majeures entre deux grandes villes, l'existence de plusieurs binômes urbains (Tanger et Tétouan, Fès et Meknès), la forte déconcentration des investissements d'Etat, ont joué leur rôle. Les deux agglomérations de Casablanca et de Rabat-Salé regroupent 5 millions d'habitants (2004), soit 16,7 % de la population totale (11 % en 1960).
- 16 A l'échelle locale, le fait dominant est l'importance du phénomène de métropolisation, qui a conduit à une extension considérable de la tache urbaine, à la fois du fait de l'étalement et de l'éclatement urbains. Les investissements d'Etat ont joué, en ce domaine également, un rôle structurant. Une intense activité immobilière publique pour résorber les bidonvilles, un programme de zones industrielles et des initiatives de création de villes nouvelles ont plus suivi les opportunités foncières (notamment celle du Domaine public) que respecté des plans d'aménagement préalables (Piermay, 2010). Ainsi, à Tanger, la création d'une zone franche industrielle et de la ville nouvelle de Gzenaya, aujourd'hui les investissements portuaires de la Zone Spéciale de Développement, ont tiré la ville vers l'ouest, puis vers l'est. Le phénomène est encore plus spectaculaire à Casablanca. La création d'un nouveau port phosphatier à JorfLasfar, l'émergence de noyaux d'urbanisation et d'industrialisation entre Casablanca et Rabat, s'ajoutent à la région des phosphates pour étoffer une grande région urbaine, véritable région métropolitaine qui s'étire désormais sur 250 kilomètres de côte.
- 17 La répartition de l'emploi industriel peut illustrer ces évolutions. La place écrasante du Grand Casablanca a été réduite, du moins en apparence (54,9 % de l'emploi industriel total

en 1990, 44 % en 2006⁶). Mais il y a eu en partie desserrement sur les régions voisines, notamment la Chaouia (0,9 % en 1990, 4,2 % en 2006). De fait, l'espace manque désormais dans la région centre, tandis que de nombreuses entreprises souffrent de conditions d'installation inadaptées. De plus, tout en réaffirmant la volonté de conserver un grand ensemble industriel autour de secteurs valorisants, les autorités du Grand Casablanca affichent désormais le souci de parfaire la métropole en développant les activités tertiaires. Des autres régions du pays, seule progresse de manière significative celle de Tanger-Tétouan (9,6 % de l'emploi industriel en 1990, 15,7 % en 2006).

- 18 Les transformations de l'espace marocain au cours de ce demi-siècle, mais encore plus au cours de la dernière décennie, se lisent à travers le rôle structurant du pouvoir central. A l'échelle nationale, autour du roi et des nombreuses compétences qu'il a su rassembler, les cohérences sont fortes, le territoire existe. Les revendications sur les villes espagnoles du nord relèvent maintenant plus d'un symbole que d'un véritable enjeu dans la mesure où leurs activités économiques ont été court-circuitées par les transformations de Tanger et de Nador. La cohérence apparaît beaucoup plus faible aux autres échelles. Malgré les injonctions faites aux collectivités locales, régions et communes, pour relayer les efforts du centre, ces instances restent très faibles. L'espace local, avec l'importance du mitage périurbain et une circulation automobile chaotique, surtout à Casablanca, en est le reflet.

Les rencontres du local et du global

- 19 Comment se fait l'ouverture au monde d'un territoire qui s'affirme comme un tout, au point que l'aménagement néglige parfois les cohérences locales ? La question est d'importance, alors que de nombreux auteurs affirment le rôle essentiel du territoire -au sens d'infranational et donc de « local »- dans les dynamiques économiques (Pecqueur, Zimmermann, 2004). Autrement dit, comment s'articulent le local et le global, et quelle place le national (en fait, le royal) occupe-t-il dans cette rencontre ? L'observation sera faite à trois des échelles majeures de la transformation des espaces marocains.

Les grands projets : objectif « Global »

- 20 Nul autre projet, sur les plans de l'investissement, de la localisation et du symbole, ne représente mieux la volonté royale d'ouverture au monde que celui de Tanger. Ici, le national rencontre le global, semblant faire fi du milieu local. Les bailleurs de fonds, bureaux d'études, concepteurs et producteurs de complexes portuaires, grandes entreprises et opérateurs partenaires, sont étrangers (Planel, 2007 ; Piermay, 2009). A l'inverse, les acteurs locaux sont sur la touche, sinon dépossédés, à l'image des élus. Le milieu entrepreneurial est divisé. Les chefs d'entreprises originaires de la région, « rifains », habitués à jongler entre commerces, trafics (contrebande et cannabis), industrie, foncier, spéculation et politique locale, notables pratiquant un fort clientélisme, restent en retrait face à « l'hyper-investissement de la monarchie » (Allal, 2009). Parmi les acteurs locaux, seules trouvent grâce auprès des autorités de grandes entreprises, souvent hybridées de capitaux marocains et étrangers, utilisant des méthodes modernes de management, à travers les associations locales qu'elles contrôlent (Piermay, Piveteau, 2009). Selon les concepteurs du grand projet, le milieu local reste en fait à construire.

Les villes : les spécificités derrière la mise sous tutelle

- 21 L'angle d'approche de la ville confirme les ambiguïtés issues d'une vision d'un territoire fondamentalement national. Reconnues comme les moteurs du développement, les grandes agglomérations ont bénéficié dans le cadre de la décentralisation d'une politique d'« unité de la ville », tendant à en faire des collectivités uniques ; mais ne pouvant dégager que des budgets d'investissement très limités, elles restent d'abord gouvernées par les autorités déconcentrées (Iraki, 2010). De plus, si certaines abritent des pôles de croissance, les collectivités appelées à se prononcer sur la définition de ceux-ci sont plus les régions que les municipalités.
- 22 L'observation des tissus économiques des villes permet toutefois de dégager des spécificités souvent héritées d'une longue histoire. Certaines de celles-ci sont directement liées à l'économie ; ainsi, à Mohammedia, les industries lourdes ont généré un milieu différent, avec des relations commerciales entre les entreprises, une certaine circulation des cadres et une plus grande présence des syndicats. Mais les spécificités urbaines s'ancrent plutôt dans des milieux sociaux. L'opposition entre deux groupes dynamiques, Soussis et Fassis, est classique au Maroc (Berrada, 1968). Les premiers, Berbères des environs d'Agadir, animent l'économie de cette ville grâce au fort réseau de confiance qu'ils entretiennent entre eux. Ainsi, la zone industrielle d'Aït Melloul, avec ses coopératives, ses concessionnaires de machines agricoles et ses industriels de l'agro-alimentaire, apparaît comme le véritable centre de la petite région agricole du Souss. Les seconds, originaires de Fès mais surtout localisés à Rabat et Casablanca depuis le protectorat, sont plus liés avec le pouvoir central. Encore faudrait-il ajouter à Tanger les Rifains et les entrepreneurs associés à des capitaux étrangers : deux facettes contrastées de cette ville à l'histoire si particulière. Mais c'est Casablanca qui, en tant que métropole, permet le mieux les rencontres entre le local et le global. Elle est le lieu où il faut être, comme le disent des entrepreneurs qui considèrent toutefois la métropole de manière extensive sur le plan spatial.
- 23 La diversité économique apparaît donc en forte relation avec la diversité sociale et culturelle, avec parfois comme à Agadir la constitution d'une sorte de territoire productif, dimensions peu prises en compte par le projet royal. Mais peut-être ce dernier ambitionne-t-il de dépasser ces clivages pourtant fondateurs de réelles dynamiques locales, comme le laisserait supposer le fait que le Programme Emergence (2006), référence de la politique industrielle, ne retient que très partiellement dans ses « métiers » d'avenir les spécialités existantes.

Auscultation d'un projet local

- 24 C'est cette dernière hypothèse que voudrait vérifier le dernier point, à travers l'un des 16 projets du Programme Emergence, celui du « cluster » mécatronique de Mohammedia (Semmar, 2007). Les investigations personnelles qui ont été menées, dans les bureaux et sur le terrain, pour comprendre ce qu'il recouvrait, ont permis de constater que le projet était plus connu dans les ministères que sur place, dans la zone industrielle où il doit se développer. Les industries électriques et électroniques d'une part, mécaniques et métallurgiques d'autre part, y sont d'ailleurs très minoritaires : seulement 4 % et 16 % des emplois. Certaines entreprises locales de mécatronique ne sont même pas concernées par

le projet, pour lequel 20 hectares de terrain sont pourtant réservés, avec un objectif de 7000 emplois.

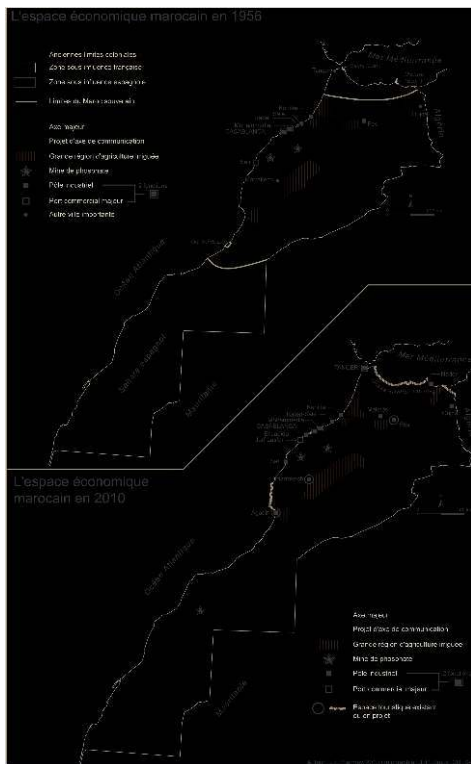
- 25 Peu connecté au tissu économique local, le projet consiste en fait en l'ancrage d'un réseau social structuré autour de deux personnes. La première est un entrepreneur franco-marocain, déjà installé à Bordeaux et sur place. A la tête du versant industriel, il a réuni dans ses locaux de Mohammedia quatre autres chefs d'entreprises aux métiers complémentaires, dont trois sont également franco-marocains. Autour de ce noyau dur, gravitent une cinquantaine d'entreprises installées en France, surtout pressenties lors de salons. La deuxième est un industriel installé dans une tout autre branche, mais au CV prestigieux : président de l'Association de la zone industrielle, ancien président d'institutions consulaires, locale, nationale et internationale. Ancien cadre à la raffinerie de pétrole de Mohammedia, il apporte le versant relationnel. Notamment, c'est son amitié avec le Premier ministre qui lui permet d'inscrire son projet de cluster au Programme Emergence.
- 26 L'incertitude demeurera sur la nature réelle du projet. Derrière la stratégie industrielle qui est logiquement mise en avant et qui consiste à attirer sur place un grand donneur d'ordres, appelé à devenir le pivot du « cluster », la stratégie foncière est fort probable, tellement les terrains industriels manquent à Casablanca. Mais tous les principaux participants étant aussi membres d'un même holding, dirigé par le deuxième industriel, la stratégie est aussi celle d'un groupe. Toujours est-il que jamais un tel projet n'aurait pu être inscrit dans les stratégies nationales sans les solides relations de ce deuxième industriel, qui apparaît comme l'homme clef du montage. A l'échelon local, comme à ceux de la ville et du grand projet, l'influence de l'échelon national est déterminante, à travers la ramification des réseaux sociaux. Le projet de pointe cache donc de solides relations entre milieux du pouvoir et de l'économie. Dans le processus de modernisation initié par le pouvoir central, les logiques nationales prennent le pas sur les logiques locales, mais la logique économique repose sur des logiques sociales et politiques.

Conclusion

- 27 Au-delà de l'idée d'une rupture majeure entre les deux règnes de Hassan II et de Mohammed VI, la vision rétrospective du premier demi-siècle post-colonial dévoile un processus politique assez cohérent, ce qui ne veut nullement dire qu'il ait été prémédité. L'ouverture volontariste du pays a été rendue possible par la cohésion politique. Celle-ci, qui a pris au Maroc la forme d'une autorité renforcée autour du roi (legs de Hassan II) et qui s'est notamment affirmée par le territoire, permet aujourd'hui une meilleure efficacité économique de celui-ci. Ce premier demi-siècle d'indépendance aura été paradoxalement celui de l'ouverture au monde, la « construction de l'autonomie » ayant permis le lien entre ces deux propositions conceptuellement contradictoires. Pour poursuivre avec les termes d'Yves Barel (1981), le paradoxe a appelé une gestion paradoxale. On peut en voir pour preuve la présence visible et massive du centre aux marges ; mais aussi, de manière plus subtile et complexe, l'omniprésence des réseaux sociaux et politiques en liaison avec le centre, les nouvelles élites pouvant être comme à Mohammedia invitées à trouver leur place aux côtés d'élites plus anciennement enracinées, réponse qui ouvre à des déclinaisons multiples selon les contextes locaux. Non, le Makhzen n'est pas (pour l'instant) soluble dans la mondialisation. Bien au contraire, le Maroc montre plutôt qu'un Etat fortement ancré dans la société peut servir

d’outil de domestication (au sens propre du terme) de cette transformation majeure que les sociétés connaissent aujourd’hui. A l’inverse, le problème réside dans le déficit de reconnaissance par ce pouvoir central de la possibilité d’émergence de territoires infranationaux qui n’émanent pas de lui. En tenant fermement les marges, en contrôlant par ses réseaux les ressorts de l’économie, le pouvoir central se prive de dynamismes susceptibles de contribuer à leur manière à la modernisation du pays, et peut-être en définitive à son propre projet.

Illustration 1 – L’espace économique marocain en 1956 et 2010



Auteur : J.-L. Piermay ; infographie : J.-P. Droux, CRESAT.

BIBLIOGRAPHIE

Allal A., 2009. Le parachutage raté d'un héritier politique. In Zaki L., *Terrains de campagne au Maroc. Les élections législatives de 2007*. IRMC-Karthala, Tunis, Paris, p. 75-97.

Barel Y., 1981. Communication paradoxale et reproduction sociale. *Colloque sur la théorie de la communication*. Universidad Menendez Pelayo, Santander, 33 p.

Barel Y., 1989. *Le paradoxe et le système. Essai sur le fantastique social*. Presses Universitaires, Grenoble, 332 p.

- Berrada M., 1968. *L'entrepreneur marocain, une élite de transition*. Thèse pour le doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Université de Bordeaux.
- Despois J., Raynal R., 1967. *Géographie de l'Afrique du nord-ouest*. Payot, Paris, 570 p.
- Iraki A., 2010. Injonctions de la ville durable, gouvernance urbaine et planification territoriale : le cas de Casablanca. *Journées d'études de l'IRMC « Les villes durables au Maghreb et en Méditerranée »*, Yasmine Hammamet, 29-30 janvier 2010.
- Kaioua A., 1996. *Casablanca, l'industrie et la ville*. URBAMA, Commune Urbaine de Casablanca, fasc. de recherche n° 30, 2 t., 775 p.
- Lagana M., 1990. *Le parti colonial français. Eléments d'histoire*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 188 p.
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B., 2004. *Economie de proximités*. Lavoisier, Hermès, Paris, 264 p.
- Piermay J.-L., 2009. La frontière, un outil de projection au monde. Les mutations de Tanger (Maroc). *Espace et sociétés*, 138, p. 69-83.
- Piermay J.-L., Piveteau A., 2009. L'impensé du « local » dans le Programme Emergence du Maroc. Le cas de Tanger. In Mezouhaghi M., *Les localisations industrielles au Maghreb ; attractivité, agglomération et territoires*, p. 209-232. Tunis - Paris, IRMC-Karthala
- Planel S. 2007. L'État face aux territoires. Le Maroc, entre changements globaux et adaptations locales ». Communication au colloque *L'État malgré tout ? Acteurs publics et développement*. Mons, 14-16 mai 2007.
- Semmar M., 2007. *Déclinaison territoriale du Programme Emergence*. Ministère de l'Industrie, Rabat, 24 p.
- Signoles P., Troin J.-F., 1990. *Pôles industriels et développement urbain. Les cas de Gabès (Tunisie) et de Mohammedia (Maroc)*. URBAMA, Tours, fasc. de recherche, 21, 428 p.

NOTES

1. Au sens de « ce qui est institué ».
2. Sous l'autorité nominale du sultan, "protégé" par la France, le pays était divisé en trois secteurs : français, espagnol et international à Tanger.
3. Dans les années qui suivirent la proclamation de l'indépendance, se fondant notamment sur d'anciennes allégeances tribales, des responsables politiques marocains soutinrent la thèse selon laquelle le royaume devait récupérer de vastes territoires qui lui avaient été retirés à l'occasion du protectorat (notamment Mauritanie et confins algériens).
4. Enquête annuelle du ministère du Commerce et de l'Industrie.
5. Haut Commissariat au Plan : recensement généraux de la population.
6. Enquêtes annuelles du ministère du Commerce et de l'Industrie.

RÉSUMÉS

L'article étudie les processus de fabrication des territoires à l'œuvre au Maroc depuis un demi-siècle, à travers l'exemple des dynamiques économiques et notamment industrielles. Si en matière de politiques publiques, cette question constitue un domaine d'intervention essentiel sous le règne de Mohammed VI, elle a bénéficié depuis la proclamation de l'indépendance d'une stratégie constante d'intégration du territoire national, stratégie toujours visible à travers le traitement qui est fait des marges spatiales du pays. En revanche, les territoires infranationaux sont peu pris en considération, voire vus avec méfiance, sinon en tant que projections locales des réseaux sociaux et politiques émanant du pouvoir central.

Through the economic and industrial dynamics, this paper examines how the building of territories has taken place in Morocco from one half-century. Among the public policies, the economic question is the main field of State intervention under the reign of Mohammed VI. But from Independence (1956) the building of the national territory has taken advantage of an unchanging strategy of integration, still visible through the policies applied to the spaces neighbouring the borders. On the other side, infra national territories are little taken into account, even often seen with suspicion, except as local projections of the social and political networks coming from the State authorities.

INDEX

Keywords : cluster, industrial dynamics, Morocco, public policies, territory

Mots-clés : dynamiques industrielles, Maroc, politiques publiques, territoire, territoire productif

AUTEUR

JEAN-LUC PIERMAY

Jean-Luc Piermay est Professeur à l'université de Strasbourg et membre du Laboratoire Gecko (Géographie comparée des Nords et des Suds), EA 375. jlp@unistra.fr